

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 66 (1969)
Heft: 9

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

PROCÈS-VERBAL DE LA 93^e ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE LA SAR, TENUE A LAUSANNE LE SAMEDI 15 MARS 1969, A LA SALLE DES VINGT-DEUX CANTONS, BUFFET CFF

Dès 10 h., la salle des Vingt-Deux Cantons résonne de la symphonie des voix qui monte par degré régulier vers son crescendo. La grappe bruisante des apiculteurs s'agit encore un moment avec les derniers arrivants, puis, à 10 h. 20, la sonnette retentit et la voix de M. Robert Bovey, président, se fait entendre.

1. Ouverture et contrôle des pouvoirs

La bienvenue souhaitée, M. le président salue MM. les membres d'honneur qui ont répondu à l'invitation du comité, en particulier M. Paul Meunier, président d'honneur. Une mention spéciale est faite de la présence de M. Schneider du Liebefeld, de M. Louis Roulet, président de la Centrale romande des miels et de M. Louis Matthey, gérant à Gland.

Quelques invités se sont fait excuser : MM. Valet, Gassmann, Zimmermann, M. le Dr Wille, directeur de la station d'analyses du Liebefeld et M. Mettraux, président de la FVAH. L'assemblée compte 95 délégués dont 7 invités ; les 6 fédérations romandes sont représentées et sur les 47 sections de la SAR 46 ont envoyé des délégués. La section de Sion n'est pas représentée.

2. Désignation des scrutateurs

MM. Mayor, Jordan et Cottet sont élus. Il est rappelé que les membres d'honneur ont droit de vote, sauf pour ce qui a trait à la gestion.

3. Adoption du P.V. de la dernière assemblée

Le procès-verbal de l'assemblée du 16 mars 1968 est adopté à l'unanimité.

4. Rapport du président

C'est avec un intérêt marqué que l'assemblée écoute le rapport très complet de M. R. Bovey que chacun relira dans le journal d'avril. Mis aux voix par M. G. Matthey, vice-président, ce rapport est adopté à l'unanimité avec de vives félicitations à son auteur.

5. Finances

a) comptes 1968 :

M. Merminod, habile administrateur, souligne que l'exercice boucle avec un bénéfice de Fr. 11 858,48 et que 8 000 fr. ont été virés au compte propagande.

Cette amélioration très appréciable est due à diverses causes dont les principales sont : augmentation du produit des annonces, le contrôle du miel a surpassé toutes les prévisions, enfin, diverses compressions dans les dépenses.

Avant d'ouvrir la discussion sur les comptes, M. le président demande la lecture du rapport de la commission vérificatrice, laquelle s'exprime par la voix de M. Alfred Dévaud, membre de la section « La Glâne ».

Ce rapport, très élogieux pour M. l'administrateur, recommande entre autres la proposition du CC d'augmenter de 10 000 fr. la participation de la SAR au capital de la centrale des miels.

Discussion : M. Chammartin constate que les recettes du contrôle du miel, 1 792,85 fr. ne correspondent pas à la quantité de miel soumise au contrôle ; de plus, il demande s'il n'y aurait pas lieu de faire bénéficier les fédérations, au prorata des membres, de ces bénéfices aussi importants.

Réponse de M. l'administrateur : les 3 centimes payés pour le contrôle sont virés directement au fonds de propagande. Le montant porté en compte ne concerne que des ports récupérés.

Il est en outre indispensable de constituer des réserves qui seront nécessaires pour le soutien du prix de notre miel.

M. Bapst demande un éclaircissement sur le point « Aide à l'apiculture ». En effet, il n'y a que 199,65 fr. portés aux dépenses.

M. Merminod : si la caisse a payé pour 1 898,75 fr. de frais, elle a récupéré 1699,10 fr. en subsides, la différence reste à notre charge, soit 199,65 fr.

M. Barbier : au nom de La Genevoise exprime sa grande satisfaction devant ce magnifique résultat. Cependant l'art. 2 des statuts précise bien que « la Société ne poursuit aucun but lucratif ». Il propose que le capital soit limité à 150 000 fr. ; en cas de dépassement, une répartition devrait être envisagée.

M. le président renseigne l'assemblée sur diverses dépenses importantes envisagées :

- Séquences à la télévision.
- Réalisation d'un film apicole en collaboration avec la Société alémanique, etc.

b) rapport de la commission :

M. Gobbo remercie le CC pour la bonne présentation de la comptabilité : il exprime le désir que le fonds de propagande ne

soit pas utilisé à d'autres fins, tandis que les 10 000 fr. proposés comme soutien à la Centrale, soient prélevés sur la fortune de la SAR.

Mis aux voix, comptes et rapport sont admis à l'unanimité.

c) Budget 1969 :

Il est admis sans observation.

d) Cotisation 1970 :

Le CC propose de la maintenir à 9 fr. ce qui est accepté à l'unanimité.

e) Désignation des sections vérificatrices pour les comptes de l'exercice 1969. Sont désignées les sections de la Gruyère, d'Hérens et du Jorat.

6. Activité 1969

Elle portera essentiellement sur la diffusion de souches sélectionnées, soit par la remise de cellules mûres dans les ruchettes préparées par l'apiculteur, soit par l'élevage de reines fécondées en stations du premier ou deuxième degré. Les moniteurs seront astreints à un cours de perfectionnement ; ils sont à la disposition des sections.

7. Adoption des rapports

Tous ont paru dans le journal. Ils sont admis avec remerciements à leurs auteurs.

8. Nominations statutaires de trois membres sortants rééligibles : MM. R. Bovey, M. Mouche, O. Schmid

M. Chammartin exprime son regret que l'ordre du jour n'ait pas fait mention d'une proposition de la Fédération fribourgeoise qui revendique un deuxième siège au CC.

M. Matthey, vice-président, qui dirige les débats à la place de M. Bovey, en réélection, reconnaît qu'une lacune s'est glissée dans l'établissement de l'ordre du jour. M. Félix, au nom de la Fédération vaudoise, maintient la candidature de M. Bovey. L'article 25 peut porter à confusion car il laisse entendre que certains membres du CC représentent une fédération et d'autres l'assemblée des délégués.

M. Macherel :

— Les Fribourgeois auraient été bien inspirés d'attendre, du reste la lettre n'émane que des signataires.

M. Chammartin :

— L'assemblée de la Fédération fribourgeoise a décidé de maintenir cette deuxième candidature ; il ne fait pas de sa candidature une affaire personnelle, mais Fribourg est au service de la SAR en fournissant un bibliothécaire et un local de choix pour loger plus de deux mille livres et brochures à un prix dérisoire.

Cependant, pour mettre fin aux débats, M. Chammartin déclare retirer sa candidature et les trois membres sortants sont réélus par acclamation.

M. R. Bovey remercie l'assemblée pour la confiance témoignée à ses deux collègues et à lui-même.

M. Félix propose de revoir l'article 25 qui laisse penser qu'il peut y avoir deux catégories de membres au CC.

M. le président répond que le CC se penchera sur cette question pour l'AD de 1970.

M. Barbier, lui, demande que l'AD se prononce sur sa proposition de limiter la fortune à 150 000 francs.

Au vote, la proposition Barbier recueille 49 voix, tandis que 44 voix se prononcent pour le statu quo.

9. Concours

M. André Jacquier, président du jury rappelle que les résultats du concours pour 1968, de la 8^e et 11^e circonscriptions, ont paru dans le journal. Il décerne la médaille de vermeil, offerte par la Fédération des syndicats agricoles de la Suisse romande, au premier lauréat de chaque circonscription.

Obtiennent cette distinction : pour la 8^e circonscription, M. Robert Pochon, à Léchelles, Fribourg, et, pour la 11^e, M. Joseph Jaquemoud, à Monthey, Valais. Les vifs applaudissements de l'assemblée se joignent aux félicitations du président du jury à l'adresse de ces deux apiculteurs particulièrement méritants.

M. Jacquier invite les apiculteurs de la 5^e circonscription (Neuchâtel) à s'inscrire nombreux pour le concours 1969.

Le tirage au sort désigne la 3^e circonscription pour 1970 (Vallée de Joux, Orbe, Grandson, Pied du Jura).

MM. Pochon et Jaquemoud remercient le jury, plus particulièrement son président, ainsi que la Fédération des syndicats agricoles pour l'octroi de cette distinction.

10. Soutien du prix miel

M. Merminod déclare que notre appui à la centrale de Gland constitue un des éléments les plus valables pour la défense du prix du miel et qu'il y aurait lieu d'augmenter de 10 000 francs notre capital investi à la centrale.

Mise aux voix, cette proposition est admise à l'unanimité.

M. Chammartin fait remarquer que la centrale ne devrait pas accepter de miel non contrôlé, et trouve que certaines sections devraient apporter plus de sérieux dans ce contrôle.

M. Louis Roulet, président de la centrale remercie la SAR pour le geste qu'elle vient de décider en faveur de cette organisme, tout

en relevant qu'il s'agit plus d'un placement que d'un cadeau. Il rappelle les débuts difficiles de la centrale qui a été gérée par l'USR de 1954 à 1964, date à laquelle elle a été transférée à Gland. Il souligne également les investissements financiers importants consentis par la FVAV pour le conditionnement du miel et pour la prise en charge de la récolte, en particulier celle de 1968. Sans l'action de la centrale, assure M. Roulet, le prix du miel serait tombé à Fr. 4.50 ou Fr. 5.— en 1968.

M. Louis Matthey, gérant de la centrale, remercie la SAR pour l'invitation qui lui a été adressée. Il excuse l'absence de M. Mettraux, président. Il donne divers renseignements sur la centrale : le stock de miel s'élève à ce jour à 101 tonnes, ce qui représente un investissement de l'ordre de 800 000 francs à 5%.

Du point de vue de l'équipement technique, les ingénieurs qui ont construit les prototypes ont dû apporter certaines modifications au cours de l'exécution des travaux et après les premiers essais, ce qui eut pour effet de retarder la mise en service des appareils.

M. Bovey, président, adresse de sincères remerciements à M. Louis Matthey pour l'excellent travail qu'il accomplit à la centrale, et pour toute la collaboration qu'il apporte au CC dans la défense du miel portant la marque SAR.

11. Propositions individuelles et divers

Ajoie : Qu'en est-il des essais de traitement des loques au sulfathiazol ? Rép. : Selon le Dr Wille, la loque américaine réapparaît.

Basse-Broye, Jura nord, Entremonts : il y a lieu d'intensifier la propagande. Rép. : Le CC a déjà envisagé la question.

Montet et Hérens : Ces sections demandent d'intensifier l'élevage. Rép. : Chaque année un nouvel effort est accompli.

Sion : La SAR doit doter les bibliothèques de nouveaux ouvrages. M. Dietrich : il y a très peu de nouvelles publications qui paraissent par année. Comme bibliothécaire, je veille à l'achat de celles qui peuvent servir à nos apiculteurs. M. Bovey : Les ouvrages de M. Rémy Chauvin sont trop coûteux. Le CC a accordé un montant de 250 francs à M. le professeur Mottier, de Marcellin, à titre de récompense pour ses travaux sur la pollinisation.

Montagnes neuchâteloises : Concernant les races, il y a divergences. Pour les uns la carniolienne ne convient pas au climat, il faut la caucasienne. D'autres sont d'un avis opposé.

Gruyère : Il faut intensifier le recrutement. Rép. : C'est du ressort du comité de section.

Broye : On souhaite un contrôle plus sévère dans le déplacement des colonies. Rép. : Ce point est à régler avec les inspecteurs cantonaux.

Vallée de Joux : Il y a trop de fantaisie dans le prix du miel.

Rép. : Il n'y a qu'à appliquer les prix officiels publiés dans le journal.

Orbe : Il faut tenter de freiner l'importation de miels étrangers.
Rép. : Les apiculteurs frontaliers ont des ruches en France ; ils se meuvent quelquefois en trafiquants.

Cossonay et Chamossaire : Ces sections désirent un cours d'élevage.
Rép. : Il n'y a qu'à se mettre en rapport avec un moniteur d'élevage.

Lausanne : Elle souhaite la mise sur pied d'un film d'information.
Rép. : Cette idée est retenue.

Côte vaudoise : Elle souhaite une meilleure collaboration entre les responsables de l'apiculture.

Menthue : Il y aurait lieu de renseigner les membres en cas de difficultés d'extraction.
Rép. : Ce serait la tâche du préposé aux pucerons.

Abeille Fribourgeoise : Le 16 mai 1968, une visite de section a été organisée pour la visite du rucher de Sorens. M. Bourquin ayant été accidenté entre-temps, les apiculteurs ont trouvé porte close.
Rép. : Le Liebefeld devait déléguer quelqu'un à la place de M. Bourquin.

M. Barbier :

— Concernant les distinctions, la plaquette a été bien accueillie, mais pas le cendrier ; la chose est à revoir.

— Le CC se penchera sur cette question.

M. Félix :

— L'apiculture est absente du Comptoir suisse, c'est une lacune.
— Le CC a engagé des tractations pour parer à cette déficience.

M. Paroz :

— Quel critère applique le CC pour l'octroi d'une distinction à une section lors du 50^e, 75^e ou 100^e anniversaire ?

— Autrefois on offrait une channe. Les sections préfèrent un microscope. Le CC étudiera à nouveau ce point.

M. Aubry :

— Pourrait-on accepter au concours, des jeunes qui n'ont pas trois ans de sociétariat ?

— L'assemblée rejette cette proposition par 28 voix contre 15.

La séance administrative est close à 16 h. 30.

Il reste malheureusement trop peu de délégués pour assister à la projection d'un film ravissant sur la floriculture, exécuté par deux jeunes artistes, Bovey fils et Michel Emch.

Le secrétaire :

G. Chassot

Le président :

R. Bovey

Congrès international de l'Union internationale pour l'étude des insectes sociaux (UIEIS)

Ce congrès, qui devait avoir lieu en 1968 a été reporté à 1969. Il aura lieu à Berne (Suisse) du 15 au 20 septembre 1969. Renseignements et inscriptions auprès du secrétaire du congrès : M. le prof. Dr M. Lüscher, Zoologisches Institut der Universität, Sahinstrasse 8, 3000 Berne.

Maladies des abeilles en juillet 1969

Loque américaine

<i>Canton/district</i>	<i>Localité</i>	<i>cas</i>	<i>Canton/district</i>	<i>Localité</i>	<i>cas</i>
<i>Argovie</i>			<i>Soleure</i>		
Aarau	Suhr	3	Gösgen	Trimbach	1
Rheinfelden	Stein	1		Winznau	1
Zurzach	Leuggern	1	<i>Tessin</i>		
			Locarno	Gordola	1
<i>Berne</i>			Valle Maggia	Maggia	1
Aarberg	Grossaffoltern	2	<i>Valais</i>		
	Kappelen	1	Hérens	Evolène	1
Berthoud	Hettiswil/Krauchthal	1	Martigny	Martigny	1
Fraubrunnen	Bätterkinden	1	<i>Thurgovie</i>		
Nidau	Latrigen	1	Bischofszell	Sitterdorf	1
Seftigen	Kirchdorf	1		Zürich	1
Trachselwald	Eugstmatte	1	Zürich	Zürich	1
Moutier	Grand-Val	1	<i>Fribourg</i>		
Porrentruy	Beurnevésin	1	Glâne	Lussy	1
<i>Grisons</i>			Singine	Saint-Antoni	
Moesa	Grono	1		Blumisberg/Wünnewil	1
<i>Lucerne</i>				Châtel-Saint-Denis	4
Hochdorf	Hohenrain	1	<i>Genève</i>		
Sursee	Neudorf	2	Rive droite	Jussy, La Renfille	1
	Ruswil	2		Jussy	1
	Wolhusen	1	<i>Vaud</i>		
<i>Obwalden</i>	Giswil	1	Avenches	Avenches	1
<i>Saint-Gall</i>			Nyon	Duillier	1
Untertoggenburg	Jonschwil	1		Trélex	1

Loque européenne

<i>Berne</i>			<i>Valais</i>		
Interlaken	Burglauenen	1	Entremont	Bagnes	1
	Grindelwald	1	Hérens	Evolène	1
	Wartenberg/ Lütschental	1	Raron Ouest	Wiler/Lötschental	1
<i>Grisons</i>			<i>Fribourg</i>		
Albula	Savognin	2	Glâne	Siviriez	1
Vorderrhein	Danis	1	Gruyère	Rueyres-Treyfayes	1
<i>Obwalden</i>	Giswil	1	<i>Vaud</i>		
			Aigle	La Forclaz	1

Section apicole du Liebefeld.